
L'Enseignement secondaire en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime : l'exemple de Tréguier.

Numéro d'inventaire : 1980.00017

Auteur(s) : Georges Minois

Type de document : article

Date de création : 1980 (vers)

Description : Brochure agrafée, couverture jaune.

Mesures : hauteur : 242 mm ; largeur : 156 mm

Notes : Article dans la Revue historique 1980.

Mots-clés : Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 298-317

1980/617

INSTITUT NATIONAL DE
RECHERCHE PÉDAGOGIQUE
MUSÉE DE L'ÉDUCATION
39, rue de la Croix Vaubois
76130 MONT SAINT AIGNAN
Téléphone (35) 75-49-70

Georges MINOIS, = auteur

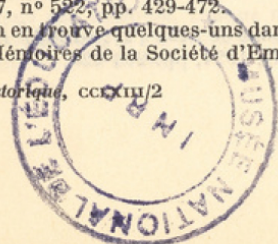
L'enseignement secondaire en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime : l'exemple de Tréguier

La multiplication des monographies relatives à l'histoire de l'enseignement en France, dont le *Bulletin historique* de Louis Trénard¹ a donné une idée, permet déjà d'esquisser une géographie des collèges sous l'Ancien Régime, de leur type de recrutement et d'enseignement. Nous voudrions ici préciser quelques traits concernant la Bretagne, en utilisant les documents des archives de l'évêché de Saint-Brieuc relatives au collège de Tréguier, et notamment un registre contenant un catalogue des élèves depuis la rentrée de 1779 jusqu'à la distribution des prix de 1791, avec l'âge et l'origine géographique de chacun, le règlement du collège, l'emploi du temps, des considérations pédagogiques à propos des matières enseignées, la liste des distributions de prix, des exercices de fin d'année, et une chronique des principaux événements marquant la vie de l'établissement. D'utiles éléments de comparaison sont par ailleurs fournis par les *Actes* du XCV^e Congrès des Sociétés savantes, tenu à Reims en 1970, sur le thème de « l'histoire de l'enseignement de 1610 à nos jours ».

Le collège de Tréguier est une ancienne institution issue de l'école épiscopale du Moyen Age, mais sur laquelle les renseignements antérieurs au XVIII^e siècle sont rares². Au moment où commence le registre, les bâtiments, d'une extrême vétusté, sont en reconstruction, et les élèves sont installés provisoirement chez les Paulines. Les travaux coûteront 24 000 livres (dont 7 000 seront données par Mgr Le Mintier, évêque de

1. *Revue historique*, Histoire des sciences de l'éducation (période moderne), avril-juin 1977, n° 522, pp. 429-472.

2. On en trouve quelques-uns dans l'*Histoire municipale de Tréguier*, d'A. de LA BORDERIE, Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, t. XXXII, pp. 52-146.



Tréguier, 3 000 par la communauté de ville, 1 000 par l'évêque de Léon, 3 000 par Mgr de Lubersac, évêque de Chartres et ancien évêque de Tréguier, 3 000 par le clergé du diocèse), et seront terminés en 1782. Le 28 septembre de cette année, pour la rentrée des classes, on inaugurerait les nouveaux bâtiments, placés sous la protection de la Vierge, de saint Michel, et des saints anges. Les années 1771-1782 sont donc troublées, d'autant plus qu'en 1779-1780 « la chapelle du collège étant occupée par les fourrages et ensuite par les chevaux du régiment d'Artois, dragons, la messe commune s'est dite pendant les trois premiers mois de cette année au séminaire »³.

Le collège de Tréguier est d'importance moyenne. L'effectif total des élèves entre 1774 et 1790 varie de 144 à 192, alors que le collège de Dinan en accueille 250 et celui de Saint-Brieuc 500 à 600⁴. Hors de Bretagne, on ne trouve par exemple que 70 élèves au collège de Dax en 1770, 50 au collège de Lectoure, 73 à celui de Nant, 42 à celui de Montauban, 32 à celui de Millau, mais 360 à celui de Sorrèze, 320 à celui de Cahors, et 250 à celui de Villefranche-de-Rouergue⁵.

On donne à Tréguier le cycle complet d'enseignement secondaire, de la classe de 7^e à la classe de philosophie, alors qu'à Saint-Pol-de-Léon il n'y a que quatre classes en alternance : une année on garde les 6^e, 4^e, seconde et logique, et l'année suivante les 7^e, 5^e, 3^e et rhétorique⁶. Mais certaines sections sont regroupées. Ainsi en 1779, Sébastien Le Saint enseigne à la fois dans la 5^e, la 6^e et la 7^e. A partir de 1781, les classes de 7^e et 6^e sont toujours regroupées.

Les maîtres

Tenu par le clergé séculier, le collège de Tréguier recrute tous ses professeurs parmi les clercs et les laïques du diocèse. La principale caractéristique du corps professoral est son extrême instabilité : aucun maître n'est là de façon continue de 1779 à 1791. Le plus régulier est Yves Morvan, diacre de Pleubian, qui sera là dix ans sur douze (car en 1783 et 1784, il est chargé de la direction des Carmélites de Morlaix). Après lui

3. Registre du collège, f° 3 r°.

4. A. BESNIER, *Les anciens collèges de Saint-Brieuc (1604-1848) et le lycée A.-Le Braz*, Saint-Brieuc, 1948.

5. Chiffres cités par J. de VIGUERIE, *Les origines sociales et géographiques des élèves du collège de Lectoure dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, *Actes du XCV^e Congrès des Sociétés savantes*, pp. 367-384.

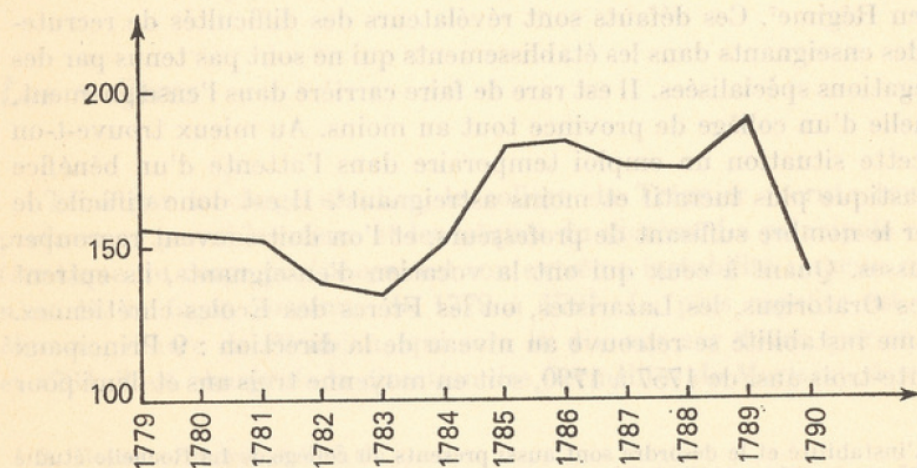
6. L. KERBIRIOU, *J.-F. de La Marche, évêque comte de Léon (1729-1806). Etude sur un diocèse breton et sur l'émigration*, Quimper, Paris, 1924, pp. 204-224.

chacun, le record étant détenu pour cette période par Bastiou (1779-1786), tandis que ses successeurs (Ellès, 1786-1787, Laënnec, 1787-1789, Savidan, 1789-1790) ne font que passer. Le contraste est frappant avec le collège de Saint-Brieuc, beaucoup plus important, qui n'a connu que 5 Principaux en un siècle⁹.

Les élèves

Les renseignements fournis par le registre à propos des élèves sont également instructifs. Les variations de l'effectif total dans un laps de temps aussi court sont peu significatives. Il est cependant remarquable de constater que le nombre d'élèves augmente considérablement dans les années précédant la Révolution, de 1785 à 1789 : moyenne de 183 élèves chaque année contre 148 pour les années 1779-1784, soit une augmentation brutale de 24 % à partir de la rentrée de 1785. Nous ne sommes pas pour le moment en mesure d'expliquer cette hausse d'autant plus surprenante qu'elle contredit ce qui a été constaté dans d'autres collèges¹⁰. Sans doute est-elle due à des conditions strictement locales. Seule l'année 1790 marque un effondrement : 144 élèves au lieu de 192 l'année précédente (— 25 %),

Evolution de l'effectif des élèves du collège de Tréguier



9. A. BESNIER, *op. cit.*

10. Dans des collèges aussi variés géographiquement que ceux d'Auch, d'Avallon, de Condom, de Gisors, une chute notable des effectifs a été relevée à la veille de la Révolution. Voir W. FRIJHOFF et D. JULIA, *Ecole et société dans la France d'Ancien Régime*, Cahier des Annales, Paris, 1975.

